

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SDIS 974 rappelle la mise en place de son dispositif volcan et les conseils de prudence au public

Saint-Denis, le 3 septembre 2015 - Le Piton de la Fournaise est à nouveau entré en éruption, le lundi 24 août et, comme nous pouvions nous y attendre des milliers de visiteurs convergent en direction des différents points de vues. Cette forte affluence engendre pour les sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de la Plaine des Cafres des difficultés opérationnelles et une possible augmentation des délais d'intervention. En réponse à cette sollicitation, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de La Réunion (SDIS 974) rappelle la mise en place depuis le premier jour de l'éruption d'un Poste de Secours Avancé (PSA) actif 7 jours 7 et 24h/24 composé d'une garde permanente de 9 sapeurs-pompiers chargés d'apporter les premiers secours d'urgence au public.

Basé au niveau du parking de Foc Foc, ce dispositif du SDIS 974 permet le traitement sur site des atteintes légères (chutes, entorses, malaises,...). L'équipe ainsi placée en garde postée est constituée de 9 sapeurs-pompiers (professionnels et volontaires) dont : un responsable de dispositif, l'équipage d'un Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV), quatre sapeurs-pompiers affectés en permanence au poste de secours et un Infirmier Sapeur-Pompier (ISP).

Des moyens logistiques ont également été déployés pour assurer, en cas de nécessité, l'intervention mobile, l'accueil, les soins et le transport des victimes vers les centres hospitaliers : un Véhicule de Secours aux Victimes (VSAV), un Véhicule Léger Tout Terrain (VLTT) et deux tentes pour assurer les fonctions de poste de secours (accueil et soins des victimes) et d'intendance pour les équipes sur place.

Les sapeurs-pompiers interviennent à la demande du public arrivant directement au poste de secours ou en déplacement sur le site (sentiers,..) via le déclenchement des équipes par le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) suite au traitement d'un appel d'urgence 18.

L'effectif du dispositif volcan vient en supplément de celui de la caserne de la Plaine des Cafres, dont la garde est renforcée temporairement par 3 sapeurs-pompiers pendant les week-ends.

23 personnes secourues depuis le début du phénomène volcanique

En l'espace de huit jours, les sapeurs-pompiers ont pris en charge 23 personnes dont trois victimes, transférées vers un centre hospitalier.

Priorité à la prudence et la prévention

Le SDIS rappelle les consignes de prudence et de préservation du site essentiels à l'attention du public :

- Ne vous approchez pas du bord du rempart et respectez les sentiers balisés ;
- Prévoyez des vêtements chauds et de pluie ;
- Munissez-vous de chaussures de marche, lampes et piles ;
- Emportez suffisamment d'eau et de nourriture ;
- Ne jetez pas vos déchets, ne dégradez pas le milieu naturel ;
- N'allumez absolument aucun feu en dehors des places aménagées.

Le massif du volcan est un milieu naturel, sujet à des changements météorologiques très rapides et parfois violents. Les recommandations relatives à la sécurité en montagne s'appliquent tout particulièrement : consultez la météo, ne sortez pas des sentiers balisés, apportez une attention particulière à votre équipement individuel. L'amplitude thermique est importante entre le jour et la nuit.

Il est aussi rappelé que les sentiers peuvent être difficiles pour certaines personnes et que le délai minimal de marche pour atteindre les points de vue est de 45 minutes. En conséquence, il paraît important de ne pas surestimer sa capacité physique au vu des difficultés du terrain et des conditions climatiques en cette saison.

Enfin pour toute demande de secours, le numéro d'urgence pour joindre les pompiers reste le 18.



Dispositif « volcan » - sept 2015

Contact presse :

Norman INGAR : 0692 75 88 75 - norman.ingar@sdis974.re